



ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION

Réf : P/S-I.1



OBLIGATIONS :

D.92-333 du 31/03/1992 et R.232-12-17/18/21 du Code du Travail prévoient des exercices périodiques tous les 6 mois afin d'apprendre à reconnaître la sirène, à évacuer, à utiliser le matériel mis à disposition et mettre le bâtiment en sécurité.

La règle R6 de l'APSA précise également le contenu minimum de la formation.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS :

- Chef de chantier, d'atelier,
- Toutes les personnes de l'entreprise.

OBJECTIFS :

Etre capable de transmettre l'alerte et d'utiliser efficacement les moyens dont on dispose face au feu.

CONTENU :

✚ Rôle de l'équipier de première intervention

- ↳ Localisation sur site des points stratégiques,
- ↳ Technique de reconnaissance.

✚ La combustion

- ↳ Causes et effets du feu,
- ↳ Le Triangle du feu,
- ↳ Les différentes classes de feu.

✚ Le combat du feu

- ↳ Agents extincteurs,
- ↳ Procédés d'extinctions,
- ↳ Techniques d'approches et d'attaques,
- ↳ Les dangers des fumées.

✚ Les matériels d'extinction

- ↳ Extincteurs sur roues et portatifs,
- ↳ Robinets d'incendie armés,
- ↳ Extinction automatique,
- ↳ Autres moyens (sable, vapeur, azote...)

✚ Organisation d'intervention

- ↳ Définition d'un mode opératoire pour l'entreprise,
- ↳ Mise en sécurité de l'entreprise, chantier ou bâtiment,
- ↳ L'alarme et l'alerte.

✚ Exercices sous forme de scénarios avec utilisation de tous types d'extincteurs

- ↳ Extinction de feux domestiques : bouteille de gaz, friteuse...
- ↳ Extinction de feux solides : bois, carton, papiers...
- ↳ Extinction de feux liquides : gazole, alcool, essence...
- ↳ Extinction de feux mixtes : bois et fuel, gazole...
- ↳ Extinction de boîtier électrique,
- ↳ Mise en œuvre des autres moyens de l'entreprise,
- ↳ Conduite à tenir sur feu de personne.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

A l'aide d'exposés, débats, vidéo projection informatisée et de nombreux exercices pratiques, un pompier de Paris professionnel ou volontaire met en situation chaque stagiaire par des scénarios réels.

LE + DE FØ-SEC-Q :

Possibilité de spécialiser cette formation par des feux de matériaux différents : béton, pneus, classe D...

REMARQUES :

- Recyclage à prévoir tous les 6 mois.
- La durée et le contenu de ce programme peut être adapté au besoin de l'entreprise.



Formation proposée uniquement en intra entreprise

1 jour

Pour tous renseignements,
Inscriptions, formations intra
ou formations sur mesure

FØ-SEC-Q

Le Rocher - Zone Industrielle des 6 Croix - 44480 DONGES
Tél. : 02 40 91 05 05 - Fax : 02 40 91 05 06